

FICHE DE POSTE

Externe/interne
Session (2022_2023) profil n°2022_02

Intitulé du poste (F/H) : Enseignant(e) non titulaire de l'ENSAB Champs Disciplinaire : ANGLAIS Profil n°: 2022_02	Catégorie statutaire : A Corps : Quotité : 39,37% (126 heures ETD) Contrat de droit public du 1/09/2022 au 31/08/2022
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e) praticien(ne) du supérieur DDAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
CS 16427 44 boulevard de Chézy
35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales :

- **Charges pédagogiques :**

Au premier semestre (Master 1), E733 : Anglais (3 groupes, 54 HETD).

Les étudiants de 1^{ère} année de Master sont répartis en 3 groupes d'environ 20/25 étudiants et les enseignements d'anglais ont lieu sur 12 semaines par semestre, à raison d'1h30 par semaine. Au 1^{er} semestre, l'objectif est de renforcer les compétences des étudiants dans les 4 activités langagières (CO, CE, PE, PO), en mettant l'accent sur le lexique propre à l'architecture et à son exercice (échelles, matériaux, formes, chantier, patrimoine etc.). Un contrôle continu des connaissances sera assuré par des exercices réguliers au long du semestre. Les acquisitions individuelles du semestre seront vérifiées dans le cadre d'un examen sur table, en fin de semestre.

Au premier semestre (Master 2), E933 : Anglais (2 groupes, 36 HETD).

Les étudiants de 2^e année de Master sont répartis en 4 groupes d'environ 20/25 étudiants et les enseignements d'anglais ont lieu sur 12 semaines par semestre, à raison d'1h30 par semaine. 4 cours thématiques sont à proposer, en coordination avec un autre enseignant d'anglais de l'ENSAB. Ces 4 cours thématiques correspondront aux 4 domaines d'étude (Hybridations, Instrumenter, Transitions, Traversées) mis en place à la rentrée 2022 : ils seront conçus en lien avec les équipes de ces domaines et viseront un perfectionnement des compétences écrites et orales des étudiants, dans une logique de professionnalisation. Un contrôle continu des connaissances sera assuré par des exercices réguliers au long du semestre. Les acquisitions individuelles du semestre seront vérifiées dans le cadre d'un examen sur table, en fin de semestre.

Au second semestre (Licence 3), E642 : Anglais (2 groupes, 36 HETD)

Les étudiants de 3^e année de Licence sont répartis en 4 groupes d'environ 25 étudiants et les enseignements d'anglais ont lieu sur 12 semaines par semestre, à raison d'1h30 par semaine. Après un premier semestre axé sur la préparation au TOEIC, l'objectif du second semestre sera de renforcer les compétences des étudiants à l'oral ; à ce titre, des cours axés sur l'échange, le débat, l'interactivité et le travail en groupe sont à privilégier. L'enseignant(e) inscrira son offre de cours dans la thématique « territoires et utopies » portée par l'équipe pédagogique de semestre et la coordonnera avec celle de l'autre enseignant d'anglais en charge des deux autres

groupes de L3, de façon à assurer un enseignement cohérent à l'ensemble de la promotion.
Le contrôle des connaissances sera fondé sur des exercices de compréhension orale et des présentations orales individuelles, en lien avec la thématique de semestre et le champ disciplinaire « Ville et Territoires » (VT).

- **Autres charges :**

L'enseignant(e) recruté(e) travaillera en coordination avec les autres enseignants d'anglais de l'ENSAB et veillera à la progressivité de l'enseignement, de la L1 au M2.

Il/elle travaillera également en lien avec les équipes pédagogiques des semestres où il/elle interviendra (S6, S7, S9), de façon à favoriser les passerelles entre les cours d'anglais et les enseignements suivis par ailleurs par les étudiants.

En outre, il/ elle participera activement à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSAB et pourra être associé.e à toutes les activités de l'ENSAB, y compris dans le cadre de démarches partenariales.

La participation à l'évaluation des enseignements (en fin de semestre), à la journée portes ouvertes, aux réunions pédagogiques et aux conseils et jurys de fins de semestre et de fins de cycles est obligatoire.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expérience dans l'enseignement supérieur.
- Bilingue français/anglais
- Des compétences dans le monde de l'architecture sont un plus

Titres ou diplômes requis :

- Bac +4 ou équivalent
- Toute pratique ou diplôme d'enseignement supérieur de niveau Master démontrant une capacité à répondre aux attentes

Durée d'exercice d'activité professionnelle (calculée à partir de la date d'obtention du diplôme)

- 5 ans minimum ;
- Dérogations possibles par le directeur.

Savoir-faire

- Pédagogie en enseignement supérieur souhaitée
- Cours et TD appliqués par groupe restreint

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité de travail en équipe ;
- Capacité à encadrer un groupe d'étudiants ;
- Bienveillance, sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et aux niveaux d'étudiants de profils variés.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Bretagne appartient au réseau des 20 écoles nationales d'architecture françaises. Située au centre de Rennes, elle accueille 600 étudiants, dont certains étrangers, répartis entre la Licence, le Master et le Doctorat, et 60 candidats à l'HMONP ; elle propose également des sessions de formation continue. L'admission se fait *via* Parcoursup, sans critère de filière de baccalauréat, ou par validation des acquis (env. 15/an). L'enseignement, dispensé par plus de 60 enseignants avec le concours de 35 agents, s'organise autour de cours

théoriques et d'ateliers de projet couvrant l'ensemble des champs disciplinaires liés au métier d'architecte. Dans le programme pédagogique 2022-2027, le cycle Licence a pour objectif de délivrer un socle de compétences fondamentales ; le cycle Master, organisé en domaines d'études, offre des ateliers de projet communs aux M1 et M2, des séminaires de savoirs et des approfondissements. En complément de ce cursus général, qui inclut des stages obligatoires et la possibilité d'une mobilité internationale, plusieurs spécialisations sont proposées : un cursus d'architecte-ingénieur avec l'INSA Rennes, dès la Licence ; et, avec l'Université Rennes 2 : un Master en Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI), une bi-diplomation Histoire, Théories, Critique de l'Architecture (HTCA) et un parcours au sein de l'Ecole Universitaire de Recherche "Approches créatives de l'espace public" (EUR-CAPS).

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec l'équipe pédagogique des semestres auxquels il/elle participe, avec l'équipe enseignante d'anglais de l'ENSAB, mais aussi avec le service des études et l'administration de l'école.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) recruté(e) participera à la définition des évolutions pédagogiques nécessaires en termes de contenu et de transversalité, en adéquation avec le projet d'établissement de l'école.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Un intérêt avéré pour le domaine l'architecture sera apprécié.

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Composition du dossier de candidature

(Envoi par mail uniquement –format PDF)

- Déclaration de candidature comportant le ou les profils de postes visés, avec coordonnées téléphoniques et adresse mail où le candidat peut être joint rapidement
- Note d'intention pédagogique (2 pages dactylographiées maximum, caractère 10 minimum) en lien avec les unités d'enseignement visés
- Curriculum vitæ détaillé (3 pages maximum)
- Dossier de référence en lien avec les enseignement visés (maximum 20 pages)
- Copie des diplômes ou titres (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- Copie de la carte d'identité recto verso et de la carte vitale (ou attestation de droit)
- Fiche de renseignement pour le recrutement des ENT

PRECISION : LE NON RESPECT DES MODALITES D'ENVOI DES PIECES DEMANDEES, DU FORMAT ET DU NOMBRE DE PAGES ENTRAINERA L'IRRECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

Candidatures à envoyer par mail uniquement à : recrutementenseignants@rennes.archi.fr en référençant le profil de poste visé dans l'objet du mail.

CALENDRIER :

Date limite de réception des dossiers par mail : **23/06/2022** (Minuit délai de rigueur, les candidatures reçues postérieurement ne seront pas examinées)

Date prévisionnelle des entretiens : **Semaine 28 : 11 et 12/07/2022** – présence indispensable requise si dossier de candidature présélectionné.

RENSEIGNEMENTS POUR LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS NON TITULAIRES 2022/2023

ETAT CIVIL

Nom et prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale :

Situation de famille : célibataire marié(e) vie maritale divorcé(e)
veuf(ve)

Enfants à charge (nom, prénom et date de naissance) :

Adresse personnelle :

Téléphone professionnel : Téléphone personnel :

Adresse courriel :

Êtes-vous travailleur handicapé (loi n° 2005-102 du 11/02/2005) ? oui non

QUALIFICATION

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

SITUATION PROFESSIONNELLE en dehors de l'ENSAB

Employeur :

Agent de l'État Qualité : titulaire contractuel fonction publique

Quotité : temps complet temps incomplet ou partiel si contractuel

état

Salarié (nature et dates du contrat) :

Profession libérale :

Retraité

Autre (préciser) :

Le signataire s'engage à signaler toute modification de situation (personnelle ou professionnelle) au service RH de l'ENSAB dans les plus brefs délais.

Fait à, le

Signature :